

Transport pour les secteurs de Saint-Pascal et de La Pocatière

Un service de transport est organisé par la commission scolaire pour les secteurs de Saint-Pascal et de La Pocatière. L'autobus partira de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies et s'arrêtera aux endroits suivants en fonction des élèves inscrits :

- 7 h Départ de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies
- 7 h 15 Arrêt à la cathédrale de La Pocatière
- 7 h 30 Arrêt à l'église de Saint-Pacôme
- 7 h 45 Arrêt à la station-service Petro Canada à Saint-Philippe-de-Néri
- 8 h Arrêt à l'École secondaire Chanoine-Beaudet
- 8 h 15 Arrêt à l'église de Sainte-Hélène
- 8 h 20 Arrêt à l'intersection de la route 230 et des routes de Saint-Joseph et Saint-André (Route de la Station)
- 8 h 30 Arrêt à l'église de Saint-Alexandre
- 8 h 50 Arrivée au Pavillon-de-l'Avenir de Rivière-du-Loup

Pour le secteur de Rivière-du-Loup, aucun service de transport n'est organisé par la commission scolaire. Les élèves ou leurs parents devront assurer eux-mêmes les déplacements.

Pour plus d'informations:

Kelly Ancil

Responsable

418-862-8203, poste 2677

coursete@cskamloup.qc.ca



COMMISSION SCOLAIRE
DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP
Mille et un regards... Une vision!

www.cskamloup.qc.ca

M:\École d'été\Été 2018\École d'été 2018 sec 1-2-3

École d'été 2018 CS Kamouraska-Rivière-du-Loup 1^{re}, 2^e et 3^e secondaires



Au Pavillon-de-l'Avenir
65, rue Ste-Anne à Rivière-du-Loup

Cours et épreuves offerts :

Mathématiques (compétence 2)

Français (volets écriture et lecture)

Anglais (compétence 1-2-3)

Inscriptions les 05 et 06 juillet 2018
Les cours débuteront le 09 juillet 2018



ÉCOLE SECONDAIRE
CHANOINE-BEAUDET



ÉCOLE POLYVALENTE LA POCATIÈRE



ÉCOLE SECONDAIRE
DE RIVIÈRE-DU-LOUP



ÉCOLE
DES VIEUX-MOULINS

Date et coût d'inscription

Jeudi 05 juillet de 9h à 15h

Vendredi 06 juillet de 9h à 12h

Élèves de la CS Kamloup : 290 \$

Élèves d'une autre CS : 390 \$

Modalités de paiement

Paiement par chèque ou comptant le jour de l'inscription (05 ou 06 juillet 2018). Un reçu vous sera remis sur place.

Chèque au nom de : Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup

À prévoir pour ton inscription

Tu te rends à ton école secondaire et tu amènes tes documents :

- ☑ Ton code permanent, ta carte étudiante ou une pièce d'identité avec photo
- ☑ Ta liste de mesures d'adaptations scolaires

Pour les élèves du secteur de Rivière-du-Loup, se rendre à l'entrée principale (rue Landry) au Pavillon-de-l'Avenir à

Rivière-du-Loup et suivre les directives sur place.

Horaire des cours et épreuves

JUILLET 2018

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
02	03	04	05 9h-15h Inscriptions	06 9h-12h Inscriptions
09 9h-12h	10 9h-12h	11 9h-12h	12 9h-12h	13 9h-12h
16 9h-12h	17 9h-12h	18 9h-12h	19 9h-12h	20 9h-12h
23 9h-12h	24 9h-12h	25 9h-12h		

Absences / Comportement*

Aucune absence ne sera acceptée pour la durée des cours.

De plus, tout élève ayant un comportement inadéquat sera expulsé immédiatement et ne sera pas remboursé. Les travaux et les devoirs doivent être remis dans les délais prescrits.

Exigences

- ⇒ Être en échec
- ⇒ Avoir reçu un appel du responsable de ton école pour valider ton admissibilité à l'école d'été.
- ⇒ Prendre note que ce cours d'été et la réussite de la reprise de l'épreuve permettront d'obtenir la note minimale de réussite de 60 %.